



## Journées de formation des coordonnateurs hospitaliers

### Déroulé séquence atelier « *Entretien – les prérequis* »

#### **Prérequis :**

IDE ou médecin de coordination ayant assisté à au moins un entretien en vue d'aborder le don d'organes et de tissus pour un donneur en mort encéphalique.

#### **Objectif(s) :**

Mettre en œuvre les règles de bonnes pratiques relatives à l'entretien avec les proches en matière de prélèvement d'organes et de tissus (RPB 2016)

Préparer l'entretien

Savoir rechercher une éventuelle opposition exprimée par le défunt

Identifier les écarts aux règles de bonnes pratiques pour analyser les pratiques dans le cadre d'une démarche qualité.

#### **Compétence(s) :**

Coordonnateurs médicaux et paramédicaux

- Préparation et conduite d'un entretien avec les proches
- Utilisation d'un langage adapté à la situation et aux proches
- Evaluation de ses pratiques

#### **Durée :**

Séquence atelier de 02h15

#### **Méthode mobilisée :**

Expérientielle : participation en comité réduit avec exercices, simulations et/ou travaux pratiques.

#### **Contenu :**

- Rappel du cadre réglementaire des RPB et des enjeux
- Simulation d'un entretien avec les proches : mise en situation, débriefing
- Synthèse des grands principes de l'entretien

#### **Modalités d'évaluation :**

Positionnement de l'apprenant

Le participant indique son expérience dans le formulaire d'inscription.

Un questionnaire de connaissance est distribué en début de formation (DPC 1)

Evaluation DPC

Un questionnaire est distribué à chaque participant avant la formation (DPC 1), pendant les journées de formation (DPC2) et à 6 mois (DPC3) avec évaluation et pertinence des actions mises en place.



**Association Française des Coordonnateurs Hospitalier**

Organisme de formation N° 32 59 09 11 759

SIREN 403 216 286 – SIRET 403 216 00019 – APE 804 C

#### Satisfaction

Un questionnaire de satisfaction global est distribué à la fin des journées.

#### **Suivi de l'exécution de la formation :**

Une liste d'émargement des participants est organisée et collectée en fin de session.

#### **Sanction de formation :**

Une attestation individuelle de fin de formation, signée par la Présidente de l'AFCH, est remise à chaque participant à l'issue des 3 jours.